

wedi Nonstep Plan | Panneau d'isolation contre les bruits d'impact

- Panneau d'isolation contre les bruits d'impact, mince, à poser sous le carrelage, le stratifié ou le parquet flottant
- Pour planchers intermédiaires
- Faible épaisseur



Description générale du produit

Le panneau d'isolation contre les bruits d'impact wedi Nonstep Plan est un isolant mince recouvert d'un enduit minéral élastique, utilisé pour désolidariser du sol les carrelages en céramique, le stratifié ou le parquet flottant.

Domaines d'utilisation

- Pour désolidariser du sol les carrelages en céramique et les revêtements en pierre naturelle
- Pour poser les carrelages en céramique et en pierre naturelle avec des panneaux d'isolation contre les bruits d'impact lorsque la hauteur de construction est relativement basse
- Sur tous les sols porteurs comme par exemple le béton, les planches de parquet en bois (hormis les escaliers)
- Support pour les revêtements de sol flottants, comme le parquet ou le stratifié
- Pas de pose sous les chauffages électriques par le sol, installés sur lit de mortier maigre
- Pour les charges habituelles dans les locaux d'habitation. N'est pas homologué pour les charges roulantes ponctuelles importantes.

Propriétés du produit

- Faible épaisseur
- Poids surfacique minimal
- Facile à poser, méthode rationnelle d'insonorisation sous les carrelages en céramique et les revêtements en pierre naturelle
- Temps de montage court
- Support absorbant les tensions, désolidarise le revêtement du sol
- Insonorisation améliorée de 14 dB

Conditions requises pour le support

Les supports doivent être plans, propres, porteurs, secs et exempts de vibrations. Les inégalités doivent être compensées avant la pose. Le panneau d'isolation contre les bruits d'impact Nonstep Plan doit reposer, sur toute sa surface.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Revêtements anciens

Pour remplacer les revêtements anciens (par ex. le linoléum, la moquette, le PVC) par des carrelages en céramique ou des revêtements en pierre naturelle, retirer d'abord les anciens revêtements et compenser les inégalités qui apparaissent.

Carrelages en céramique, revêtements en pierre artificielle ou pierre naturelle anciens

Il faut retirer les panneaux qui reposent sur des parties creuses et reboucher les trous.

Planchers en béton, chapes de ciment

Les chapes de ciment doivent être planes. Les inégalités doivent être compensées avec des mastics de ragréage adaptés.

Planchers en bois

Il doit être résistant à la flexion et ne pas présenter de différences de niveau. Les planches et les lames détachées doivent être à nouveau vissées si nécessaire. Les lames irrégulières doivent être égalisées (mastiquer les joints entre les lames, apprêter le plancher et égaliser avec le mastic de ragréage).

Pour les constructions en bois, il faut respecter les indications minimum suivantes :

Panneaux en bois, épaisseur	≥ 16 mm, $\rho \geq 600 \text{ kg/m}^3$
Panneaux en contreplaqué, épaisseur	≥ 16 mm, $\rho \geq 520 \text{ kg/m}^3$
Planches/Planchéiage, épaisseur	≥ 21 mm

Utilisation

Poser une bande de désolidarisation sur le pourtour. Assembler les éléments wedi Nonstep Plan sur un support plan en les décalant. Éviter les joints croisés. Coller les joints avec de la bande de crêpe afin de créer un pont acoustique.

Recouvrir l'ensemble de la surface d'un rouleau de bande d'armature après avoir enduit le support avec un mortier maigre élastique afin d'obtenir une surface de contact, disposer le tissu en lés se recouvrant de 5 cm puis recouvrir de mortier (recommandation : colle à carrelage élastique et bande métal wedi Tools).

On observera les consignes suivantes :

- Pas de carreaux de petite taille, inférieure à 10 cm x 10 cm
- Épaisseur minimum des carreaux ≥ 8 mm
- Les carreaux de céramique et les dalles doivent posséder une résistance à la rupture de 1.500 N
- Jointoyer selon les normes ATV DIN 18352 « Pose de carrelage et de dallage » et ATV DIN 18332 « Pose de pierre naturelle » (épaisseur des joints ≥ 3 mm)
- Disposition des joints de dilatation selon DIN 18157, parties 1 – 3 « Pose sur lit de mortier maigre de carrelages en céramique » (relation des côtés des surfaces compactes ≤ 8 m, avec des surfaces de 40 m maximum², épaisseur des joints 5 mm – 10 mm)
- Pour installer Nonstep Plan, aligner les panneaux exactement sur les joints de dilatation et sur les joints de construction présents dans le support.
- Pose sans parties creuses des carrelages en céramique et des revêtements en pierre naturelle
- Lorsqu'on utilise Nonstep Plan dans les pièces humides, il faut installer un système d'étanchéité composite avant de poser le carrelage ou le dallage

Caractéristiques techniques du panneau d'isolation contre les bruits d'impact

Matières de base	Composé de caoutchouc recyclé et de polyuréthane, avec des flocons de Styrofoam et un enduit minéral élastique spécial
Épaisseur	6 mm
Taille	1196 x 590 mm
Masse volumique	600 kg/m ³
Résistance à la traction	0,25 N/mm ²
Résistance à la pression avec une déformation de 30 %	0,65 N/mm ²
Rigidité statique	s' = 56 MN/m ³
Rigidité dynamique	s' = 97 MN/m ³ à partir de la fréquence intrinsèque de 35 Hz pour 2000 kg/m ² selon EN 29052
Résistance aux variations de température	-40°C jusqu'à 115°C
Comportement à la flamme	E selon EN 13501
Isolation aux bruits d'impact	$\Delta L_{WR} = 14$ dB selon DIN EN ISO 140-8 (testé sur chape de béton, sous carrelage)

Mode de livraison

Panneaux sur palette

Stockage

Les panneaux wedi Nonstep Plan doivent impérativement être entreposés à plat. Ils doivent être protégés du rayonnement solaire direct et de l'humidité.

Précautions particulières

Aucune

Les renseignements sur les possibilités d'utilisation et d'application des produits wedi, les recommandations techniques ou les conseils et autres indications de nos employés (conseil d'application) sont effectués au mieux de nos connaissances mais sont seulement donnés à titre indicatif et en excluant toute responsabilité. Ils ne déchargent pas nos clients et leurs propres clients d'effectuer des propres contrôles et tests quant au caractère approprié des produits pour les procédés et objectifs prévus.